

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

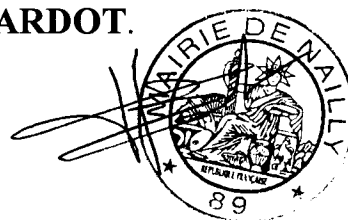
(Art. L 121-8 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la commune de NAILLY se réunira, salle du Conseil, le :

Mercredi 17 juin 2020 à 19H00

Fait à Nailly, le 11 juin 2020.

**Le Maire,
Florence BARDOT.**



ORDRE DU JOUR :

- Suite au contrôle des élections des Adjoints par les services de la Préfecture, il convient de réélire les Adjoints en respectant le principe d'alternance d'un candidat de chaque sexe.
- Affaires diverses